

Livret d'accueil
École maternelle
Pierre de Coubertin NIORT



Année scolaire 2021-2022

Votre enfant à l'école maternelle

Votre enfant va découvrir à l'école maternelle un nouvel environnement dans lequel il va continuer :

- à développer son langage dans des situations de plus en plus diversifiées ;
- à apprendre à vivre au milieu des autres ;
- à développer ses gestes, ses mouvements, ses déplacements, ... ;
- à découvrir le monde de l'écrit pour se préparer à lire et à écrire ;
- à découvrir et comprendre le monde qui l'entoure ;
- à développer sa sensibilité artistique.

L'école maternelle est le lieu d'expériences, de jeux et d'apprentissages essentiels. Elle permet à l'enfant de devenir « grand », de devenir un « élève ».

Fonctionnement de l'école

Horaires de l'école

- Le matin, de 8h45 à 11h45 ;
- L'après-midi, de 13h45 à 16h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

L'accueil du matin se fait directement dans la classe entre 8h35 et 8h45. L'accueil de l'après-midi de 13h35 à 13h45.

Les parents accompagnent et viennent chercher les enfants dans la classe le matin et l'après-midi.

La garderie est ouverte :

- Le matin de 7h30 à 8h35
- L'après-midi de 16h00 à 18h30
- Le mercredi de 11h45 à 12h15.

Conditions d'admission : Seuls les enfants inscrits auprès de la mairie peuvent accéder à la garderie (payante), merci d'indiquer chaque matin sur le tableau prévu à cet effet si votre enfant restera en garderie.

Activités périscolaires :

Les enfants ont la possibilité de participer à des activités périscolaires de 16h30 à 17h15 (2 fois par semaine, pour un groupe de 10 enfants).

Conditions d'admission :

Seuls les enfants inscrits auprès de la mairie peuvent accéder aux activités périscolaires. (payantes)

Activités pédagogiques complémentaires

Elles sont proposées une à deux fois par semaine en petits groupes.

Le bien-être de l'enfant à l'école

Vous voudrez bien munir votre enfant d'un petit sac qu'il pourra ouvrir seul et qui contiendra :

- Ce qui lui sert de Doudou, pour sa sécurité affective
- La tétine s'il en a besoin pour s'endormir lors de la sieste ou pour se rassurer
- Une tenue de rechange complète

La tenue vestimentaire

Préférez des vêtements et des chaussures peu fragiles, confortables, adaptés aux activités physiques et que l'enfant pourra mettre et enlever seul. N'oubliez pas de marquer tous les vêtements au nom de l'enfant.

L'alimentation

Les menus du restaurant scolaire sont affichés chaque semaine à la porte de l'école. Ils sont également consultables sur le site internet de la ville de Niort. Des serviettes de table sont fournies par la ville de Niort. Elles sont lavées chaque jour.

La santé de l'enfant

Prévenez au plus vite la directrice et l'enseignant de votre enfant de tout problème spécifique de santé (asthme, diabète, pathologie chronique,...). Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) pourra être mis en place si cela est nécessaire.

Aucun médicament ne pourra être donné à votre enfant sauf dans le cadre d'un PAI.

Toute maladie contagieuse devra également être signalée à l'équipe enseignante.

Un enfant malade ne peut être accueilli dans de bonnes conditions à l'école. Si l'enseignant constate que votre enfant est souffrant, il vous contactera par téléphone afin que vous veniez le chercher au plus vite.

L'assurance

Vous voudrez bien fournir dès la rentrée une attestation d'assurance mentionnant que votre enfant est assuré aux titres de la responsabilité civile et de l'individuelle-accidents corporels.

Le lien entre les parents et l'école

Un dialogue régulier entre les parents et les enseignants...

- Au cours du mois de septembre, une réunion est organisée afin de vous présenter :
 - le fonctionnement général de l'école ;
 - le fonctionnement et l'organisation de la classe de votre enfant, les apprentissages, les projets pour l'année.
- Un cahier de liaison permet aux enseignants de vous informer des actions proposées par l'école ou au sein de la classe. Vous pourrez également l'utiliser pour communiquer avec les enseignants.
- Vous aurez peut-être parfois l'opportunité d'échanger avec l'enseignant lors de l'accueil du matin ou de la sortie des classes sur des questions courantes qui touchent la scolarité de l'enfant. Cependant, vous pourrez naturellement éprouver le besoin d'échanger plus longuement à un ou plusieurs moments de l'année. Vous pourrez alors demander un entretien à l'enseignant qui vous proposera un rendez-vous.
- Les enseignants vous tiendront informés des apprentissages de votre enfant par l'intermédiaire d'un cahier de suivi des apprentissages qui vous sera remis régulièrement.

Le conseil d'école

Au cours du mois d'octobre, vous serez appelés à élire des représentants des parents d'élèves. Ces représentants participeront au conseil d'école. Celui-ci est constitué des enseignants de l'école, de représentants de la municipalité et de représentants des parents d'élèves. Il se réunit trois fois par an.

Les principales attributions du conseil d'école sont :

- voter le règlement intérieur
- être informé et donner son avis sur la partie pédagogique du projet d'école
- donner des avis et suggestions sur la vie de l'école et sur son fonctionnement

Le personnel de l'école

Le personnel enseignant

Mme Debaud Emmanuelle

Mme Marsillac Marie

Mme Mathe Amandine

Réseau d'aide spécialisé pour les enfants en difficulté (RASED)

Mme Théveniau psychologue de l'Education Nationale

Mme Hurand enseignante spécialisée (aide à dominante pédagogique)

Le personnel municipal

- ATSEM

Mme Chouchane Rachida

Mme Babarit Nelly

Mme Laurent Séverine

- *Agent d'entretien et aide maternelle*

Mme Rousseau Magalie

- *Responsable du restaurant scolaire*

M Hafez Galal

Contacts

Ecole maternelle publique Pierre de Coubertin

13, Rue Pierre de Coubertin

79 000 NIORT

Tel : 05 49 24 50 11

ce.0790723g@ac-poitiers.fr

Directrice : Mme Mathé

**Psychologue scolaire et Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves
en Difficultés** 05 49 05 73 00

Centre Médico-Scolaire 05 49 32 32 00

Protection Maternelle Infantile

Dr Barillot Madelain 05 49 73 46 50

Assistante sociale de quartier

Mme Vairon 05 49 04 18 54

Ecole Élémentaire Pierre de Coubertin 05 49 24 22 57

Inspection de l'éducation nationale

Mme Barzotti 05 17 84 02 30

Association de parents d'élèves ape.coubertin@gmail.com